

Correspondances

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **29 (1900)**

Heft 8

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

TECHNICUM

Cours pour draineurs et digueurs. — L'Ecole des Arts et Métiers de Fribourg (Technicum) fera donner, du 1^{er} octobre prochain à fin mars 1901, un cours pour digueurs et draineurs. Ce cours, qui sera suivi de trois mois de pratique sur un chantier, pour les élèves qui n'en auront pas encore fait, comprendra les branches suivantes :

a) *Branches communes aux draineurs et digueurs* : Dessin géométrique, 4 heures; dessin à main levée, 4 h.; dessin technique, 10 h.; géologie, 2 h.; arpentage et nivellement, 2 h.; comptabilité du chantier, 1 h.; exercices de rédaction, rapports, 5 h.

b) *Branches pour draineurs seuls* : Agriculture générale, 3 h.; technologie et drainage, 10 h.

c) *Branches pour digueurs seuls* : Hydraulique, 4 h.; travaux d'endiguement, 2 h.; projets d'endiguement, 4 h.; administration, législation, 2 h.; outillage, matériel, 2 h.

L'Ecole délivrera des diplômes de draineurs et digueurs. L'enseignement sera donné par MM. Amédée Gremaud, ingénieur des Ponts-et-Chaussées; Dr Raymond Girard, professeur de géologie; Francis Gendre, professeur d'agriculture; Techtermann, du Bureau cantonal du génie agricole, traducteur du traité de drainage de Kopp; Schläpfer, professeur de dessin, ce qui est une garantie de succès. M. Muller, chef de division au Département fédéral de l'agriculture, à Berne, a loué ce programme qui a été approuvé dans la réunion des ingénieurs agronomes suisses, tenue à Zurich, au printemps dernier.



CORRESPONDANCES

Conférence pédagogique de la Veveyse

Le 31 mai dernier, à 9 heures du matin, le corps enseignant de la Veveyse était réuni au grand complet à Semsales, sous la présidence de M. l'inspecteur Currat.

M. le Prieur de Semsales et M. le rév. curé de Progens honorent l'assemblée de leur sympathique présence.

Les tractanda suivants sont à l'ordre du jour :

I. Lecture du protocole.

II. Compte-rendu des examens officiels du printemps.

III. Lecture du Rapport de M. Ecoffey sur la question mise à l'étude.

IV. Programme pour l'année scolaire 1700-1901.

V. Divers.

Après la prière d'usage et quelques souhaits de bienvenue, M. le Président aborde le premier point des tractanda :

I. Lecture du protocole

Celle-ci ne soulève pas d'observation proprement dite, mais permet à M. l'Inspecteur les remarques suivantes :

a) Afin d'éviter tout malentendu et pour faciliter la tâche du Rapporteur les questions mises à l'étude seront traitées à l'avenir pour le 20 décembre au plus tard ;

b) Dans les écoles où l'ordre du jour ne prévoit que 27 h. $\frac{1}{2}$ de travail par semaine, le cours de gymnastique doit être donné en dehors des heures de classe.

c) L'expédition des livrets-certificats est régulière, mais leur tenue laisse parfois à désirer, surtout en ce qui concerne la date de la naissance de l'élève dont l'inscription n'est pas toujours exacte.

II. Compte rendu des examens officiels du printemps

I. *Etat des écoles.* — M. l'Inspecteur ne voit pas arriver sans appréhension la fin de l'année scolaire. Il se demande avec anxiété si le maître a suivi de saines méthodes, parcouru son programme, mis en pratique les conseils donnés et rempli son devoir en toutes choses.

Le district comprend 36 écoles : 7 se maintiennent dans une situation très satisfaisante ; 7 autres ont fait des progrès notables, durant l'année ; 13 sont restées stationnaires et 9 sont malheureusement très faibles.

M. le Président regrette cet état de choses auquel il faut remédier sans retard.

II. *Etat des branches.* — Elles sont classées d'après les meilleurs résultats obtenus, avec observations de M. l'Inspecteur :

a) *L'Histoire-Sainte* vient en premier rang avec la note 2 en moyenne générale. Cette branche est bien étudiée et les résultats sont satisfaisants. L'emploi *bien compris* des gravures est particulièrement recommandé.

b) *Ecriture*, moyenne, 2,04.

En général, les cahiers sont propres et les devoirs bien faits, surtout dans les cours supérieurs. Quelques écoles se sont améliorées. M. l'Inspecteur prend bonne note des maîtres qui corrigent *tous* les devoirs et cela dans *tous* les cours.

Les cahiers mal tenus se trouvent dans les mauvaises écoles.

L'écriture ronde est recommandée dans les meilleurs cours supérieurs.

c) *Lecture*, moyenne, 2,07.

On n'a pas trop rencontré de difficultés dans l'enseignement de cette branche : preuve en est dans la note obtenue. L'impression générale de l'assemblée est qu'il ne faut pas trop surcharger ce programme, étant donnés les chapitres difficiles et la grande quantité de mots nouveaux contenus dans le manuel du 3^{me} degré. M. le Président déclare que les questions difficiles ont été posées aux élèves demandant leur émancipation. D'autre part, pour se rendre un compte exact de l'état d'une branche, il est nécessaire de tirer un sujet hors du programme parcouru.

Le mécanisme de la lecture a perdu ; les liaisons et la ponctuation sont défectueuses ; le ton manque d'expression. Dans certaines écoles on traîne trop l'étude des tableaux ; il y a cependant tout intérêt à activer cette partie de la lecture. Quelques vacances abusives en été sont souvent la cause de ces retards.

d) *Composition*, moyenne 2,13, fournie par l'ensemble des 3 cours.

Il y a lieu de signaler quelques progrès. Les élèves se heurtent encore aux lacunes suivantes : absence d'idées, pauvreté d'expressions, défectuosité dans l'emploi de la négation et de la ponctuation.

M. l'Inspecteur recommande : les leçons de choses, les résumés de lecture avec canevas, la traduction de poésies avec changements d'expressions et de nombreux exercices de style et phraséologie tirés du manuel.

e) *Histoire*, moyenne, 2,29.

A l'avenir le programme du cours moyen sera réparti sur 2 années. Ces mêmes matières peuvent servir pour la lecture, la composition, etc. Il ne faut pas oublier que le programme du cours supérieur suppose la connaissance parfaite du programme du cours moyen.

f) *Grammaire-orthographe*, moyenne, 2,30.

Il n'y a pas d'amélioration sensible dans cette branche où l'étourderie s'attribue la part du lion. Les conjugaisons par propositions sont de toute nécessité. M. l'Inspecteur désire les devoirs de grammaire dans le cahier : qu'ils soient moins longs mais mieux contrôlés.

g) *Géographie*, moyenne, 2,34.

L'emploi de la carte muette est absolument prescrit ; celle-ci doit être placée à la portée des élèves. La connaissance de la carte écrite ne donne pas, tant s'en faut, le degré exact du savoir de l'élève. L'étude géographique de notre patrie n'étant pas si longue, doit permettre d'aborder la partie générale de l'Europe.

h) *Calcul écrit*, moyenne 2,48.

Les bonnes écoles, sous ce rapport, sont malheureusement trop rares. Le temps consacré à cette branche si importante est insuffisant. Le programme du cours inférieur est parfois incomplet. Les jeunes élèves doivent connaître le livret sur les 4 opérations : la première année jusqu'à 20 ; la seconde jusqu'à 100.

Les opérations chronologiques et les réductions sont encore manquées.

Les élèves seront avertis qu'à l'avenir M. l'Inspecteur ne tiendra aucun compte des problèmes n'ayant que la réponse et pas de solution.

i) *Calcul oral*, moyenne 2,49.

M. le Président attribue cette mauvaise note à l'introduction des cartes *graduées* dans les derniers examens. Il faut donc que le maître familiarise ses élèves avec ce nouveau procédé.

j) *Instruction civique*, moyenne 2,52.

En général, on ne possède pas assez le nouveau manuel. Ce sont toujours les mêmes lacunes et la même confusion dans les réponses des élèves.

Cet enseignement doit être intuitif.

III. Rapport de M. Ecoffey, à Châtel, sur la question mise à l'étude : Quels exercices de grammaire et de composition peut-on tirer du livre de lecture du 3^{me} degré ?

Six travaux seulement ont été fournis au Rapporteur. Ils comprennent :

a) De nombreux modèles d'exercices de grammaire sur les dix parties du discours ;

b) Des exercices de phraséologie et sujets de composition tirés du manuel, soit :

1. Permutations (avec préparation).
2. Lettres (avec canevas).
3. Sujets d'imitation : narrations et descriptions.
4. Reproductions diverses.
5. Développement d'une pensée ou d'un proverbe.
6. Dialogue (précédé d'une conversation).
7. Traduction d'une poésie.
8. Sujets historiques.

Ce travail, dans lequel M. Ecoffey a condensé les idées de ses collaborateurs, avec beaucoup de clarté et de précision, prouve de sa part une connaissance approfondie de l'enseignement, et lui attire les félicitations bien méritées de tous les membres de la conférence.

Pour correspondre au désir de l'assemblée, dont MM. Bæriswyl et Jungo se font les interprètes, M. l'Inspecteur déclare que les rapports avec modèles d'exercices, sujets de composition, etc., soit l'enseignement de la langue dans les trois cours, seront publiés dans une brochure qui sera remise à chaque maître et maîtresse.

Avant d'aborder le 4^me point de nos tractanda, M. le Président prie le corps enseignant de suppléer autant que possible, à ce qui peut y avoir parfois de défectueux dans le manuel du 3^me degré sous le rapport du caractère confessionnel.

IV. Programme pour l'année scolaire 1900-1901

Ce programme a été établi d'une manière claire et précise par M. l'Inspecteur qui apprécie beaucoup plus la qualité que la quantité. N'offrant d'intérêt qu'au corps enseignant de la Veveyse nous passons.

V. Divers

M. le Président attire l'attention de l'assemblée sur ce fait que la note moyenne de l'école n'entre que pour un $\frac{1}{4}$ dans la note générale attribuée à chaque maître et maîtresse. Les trois autres quarts dépendent de la conduite et des différents devoirs du maître lui-même. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si quelques déclassements se produisent, déclassements qui peuvent avoir une conséquence financière assez pénible.

Puis, M. l'Inspecteur recommande :

1. Un plus grand usage du tableau noir ;
2. Un tableau avec portées pour l'enseignement de la musique et du plain chant ; chaque école *doit* en être pourvue ;
3. Une collection de solides géométriques que le maître peut confectionner lui-même ;
4. Le chauffage et l'aération qui laissent parfois à désirer. On ne chauffe pas assez et, par suite, on n'aère pas la salle de peur de la refroidir davantage.
5. L'enseignement intuitif dont nul n'est dispensé. On remarque bien vite un maître qui ne donne pas ses leçons de choses régulièrement ;
6. La récitation du catéchisme, parfois négligée et pourtant obligatoire ;
7. L'avis spécial qui doit être adressé à M. l'Inspecteur et à M. le Préfet au commencement et à la fin des vacances ;

8. Les trois semaines de classe que le cours inférieur doit avoir en plus selon l'art. 32 du Règlement général ;

9. Le cours des recrutables qu'il ne faut pas craindre de prolonger autant que la nécessité s'en fait sentir ;

10. L'assistance à l'examen de recrues ;

11. La participation à la réunion générale d'Estavayer, le contingent de la Veveyse étant souvent trop faible ;

12. Enfin, la quête en faveur de l'Orphelinat Marini qui devra s'effectuer avant la conférence d'automne.

M. le Président termine en remerciant l'assistance de la participation complète et de l'attention prêtée durant la discussion.

La séance est levée à 1 h. 15.

Daignez agréer, M. le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments bien respectueux.

BURLET Alphonse, *secrétaire*.

Granges, le 19 juin 1900.

II

APERÇU CHRONOLOGIQUE

des Conférences régionales de la Rive droite de la Sarine

I

C'était au mois de mai 1882. Les instituteurs du IV^e arrondissement, section B, étaient réunis à Fribourg, sous la présidence de M. Vonlanthen, inspecteur scolaire.

Après avoir liquidé certains points des tractanda, l'assemblée s'est occupée de l'organisation des Conférences régionales. Une Commission avait élaboré des statuts et tous les membres de l'arrondissement devaient les signer, car la Société embrassait tout le district.

Vu les difficultés de communication avec les autres parties du district et comme certains articles des statuts étaient difficiles à observer, presque tous les instituteurs de la Rive droite quittent l'assemblée, se réunissent immédiatement à part et fondent en commun la Société des instituteurs de la Rive droite. Les statuts sont élaborés et la jeune Société est fondée, grâce à l'approbation de M. l'inspecteur Vonlanthen. Ces statuts sont révisés et complétés en 1893.

Grâce à la bonne entente et à l'harmonie qui a toujours régné au sein des instituteurs de la Rive droite, la jeune mais vaillante petite Société a marché d'un pas sûr et ferme. Aujourd'hui, elle peut, à juste titre, s'honorer de dix-huit ans d'existence. Souhaitons-lui encore de vivre de nombreux et heureux jours pour l'instruction et le progrès des maîtres, pour l'honneur de notre cher canton et pour le plus grand bien des élèves.

La Société se compose d'un Président, d'un vice-Président et d'un Secrétaire-Caissier nommés chaque année et rééligibles. Leurs fonctions sont gratuites. L'Inspecteur d'arrondissement est de droit Président de la Conférence.

A titre de curiosité, voici les noms des instituteurs qui furent, à tour de rôle, Présidents et Secrétaires des Conférences régionales de la Rive droite, avec la durée de leurs fonctions :

Présidents :

- 1^o M. Mossu, Pierre, à Treyvaux, de 1882 à 1883 ;
- 2^o M. Yenni, Henri, à Arconciel, de 1883 à 1884 ;
- 3^o M. Bavaud, Louis, à Marly-le-Grand, de 1884 à 1885 ;
- 4^o M. Mossu, Pierre, à Treyvaux, de 1885 à 1892 ;
- 5^o M. Monnard, François, à Treyvaux, de 1892 à 1894 ;
- 6^o M. Tinguely, Calibyte, à Ependes, de 1894 à 1896 ;
- 7^o M. Grandjean, A., à La Roche, de 1896 à 1898 ;
- 8^o M. Grossrieder, Jean, à Essert, de 1898 à 1899 ;
- 9^o M. Bochud, Marcelin, à Marly, de 1899 à ce jour.

Secrétaires-Caissiers :

- 1^o M. Grossrieder, J., à Essert, de 1882 à 1884 ;
- 2^o M. Mossu, P., à Treyvaux, de 1884 à 1885 ;
- 3^o M. Grossrieder, à Essert, de 1885 à 1891 ;
- 4^o M. Michel, Louis, à Essert, de 1891 à 1893 ;
- 5^o M. Berset, Max., à Arconciel, de 1894 à 1895 ;
- 6^o M. Maradan, Eloi, à Treyvaux, de 1895 à 1896 ;
- 7^o M. Gaillard, A., à Pont-la-Ville, de 1896 à 1898 ;
- 8^o M. Morel, Jules, à Arconciel, de 1898 à ce jour.

En outre, les instituteurs suivants ont fait ou font encore partie des Conférences de la Rive droite :

MM. Michel, Emile, à Essert ; Brulhart (décédé) ; Bavaud (décédé) ; Besson, à Marly ; Marcuet (décédé) et Blanc, Oscar, à Praroman.

Les instituteurs de deux écoles de la Gruyère, celle de La Roche et de Pont-la-Ville ont, par intervalle, fait partie de nos Conférences. Ce sont MM. Grandjean, à La Roche ; Bapst, Xavier et A. Gaillard, à Pont-la-Ville.

Les stagiaires, Gremaud, Louis, à Pont-la-Ville, Michel, Louis, et Chablais, à Arconciel ; Pilloud, Casimir, à Ependes, ont été très assidus aux réunions pédagogiques.

N'oublions point *Le Frelon*, journal pédagogique, littéraire et humoristique, qui a paru sous les auspices de la Société. Faute de ressources suffisantes, l'aimable et spirituel *Frelon* n'a vécu que ce que vivent les frelons, l'espace d'un...

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Arconciel, le 15 juillet 1900.

MOREL, Jules, *instituteur*,
Secrétaire des Conférences régionales.

Chronique scolaire

Fribourg. — *Règlement de l'Ecole ménagère instituée par la Société d'utilité publique des femmes de Fribourg.* — Conditions d'admission, renseignements : 1. L'Ecole ménagère,